



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2012

Présents : MM. CHOMIENNE, MARCON J-P., RASCLE, CHAPELON, GUERIN, MOUNIER, SOUVIGNET, TEYSSIER J., ACHARD, DUMONT, CIGOLOTTI, JURINE, PEYRARD, PONCET, PATOUILLARD, BEAULAIGUE, FAYARD, DREVET, CHABANEL, BLANC, GIRAUD, NEYRON, SANTY et Mme CHARROIN. **Excusés** : M. GRANGER et POINAS - **Absente** : Mme GRANGER.

<u>DOSSIER</u>	<u>DISCUSSIONS</u>
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	<p>Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne M. CHOMIENNE, comme secrétaire de séance.</p>
<u>BUDGET</u>	<p><u>Budget principal 2012</u> Les grands principes du budget 2012 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propositions budgétaires du budget primitif 2012 (votes et restes à réaliser) : Section de Fonctionnement : 5 244 959,00 € // Section d'Investissement : 2 577 474,78 € - virement 2012 à la section d'investissement (103 046,97 €) légèrement en baisse par rapport à 2011, - prédominance des investissements à vocation économique dans la prévision du financement de projets importants, - poursuite du désendettement de la CCPM / aucun emprunt théorique d'équilibre, - attributions de compensation au même niveau qu'en 2011 (1 373 547 €), - fiscalité refondue suite à la réforme de la Taxe Professionnelle : taux de fiscalité locale stables, - fiscalité TEOM stable (pour le SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES : 10,20 % et pour le SICTOM VELAY PILAT : 7,99 %). <p>Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 du budget général.</p> <p><u>Budgets annexes 2012 :</u> M. le Président présente les propositions budgétaires des budgets primitifs 2011 des différents budgets annexes.</p> <p><u>Zone de Mauras</u> Section de Fonctionnement : 35 180,00 € // Section d'Investissement : 372 446,62 €</p> <p><u>Zone du Cantonnier</u> Section de Fonctionnement : 50 051,00 € // Section d'Investissement : 50 005,00 €</p> <p><u>Zone du Solier (Plate-forme SEID)</u> Section de Fonctionnement : 50 010,00 € // Section d'Investissement : 264 804,03 €</p> <p><u>Zone de La Chavana</u> Section de Fonctionnement : 871 010,00 € // Section d'Investissement : 500 005,00 €</p> <p><u>Zone d'Aulagny</u> Section de Fonctionnement : 305 147,50 € // Section d'Investissement : 180 005,00 €</p> <p><u>Ateliers industriels</u> Section de Fonctionnement : 343 902,75 // Section d'Investissement : 293 248,23 €</p> <p>Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2012 des budgets annexes : ateliers industriels et zones d'activité (zone de Mauras, zone de la Chavana, zone du Cantonnier, zone d'Aulagny et plate-forme SEID).</p>

<p style="text-align: center;"><u>BUDGET</u></p>	<p><u>Vote des taux 2012</u> Approbation à l'unanimité des taux 2012 de la fiscalité locale :</p> <p><u>Fiscalité économique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux Cotisation Foncière des Entreprises : <u>24.38 %</u> (24.38 % en 2011) <p><u>Fiscalité ménages</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux Taxe d'Habitation : <u>8,66 %</u> (8.66 % en 2011) - Taux Taxe Foncier Non Bâti : <u>3.31 %</u> (3.31 % en 2011) - Taux Taxe Foncier Bâti : <u>0 %</u> (0 % en 2011) <p><u>Fiscalité ordures ménagères</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TEOM Sictom Entre Monts et Vallées : <u>10.20 %</u> (10.20 % en 2011) - TEOM Sictom Velay-Pilat (validation vote Sictom) : <u>7.99 %</u> (7.99 % en 2011) <p><u>Attribution de compensation 2012</u> :</p> Approbation des montants 2012 des attributions de compensation à verser à chaque commune : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Commune de Dunières : 633 047,00 Euros //</td> <td style="width: 50%;">Commune de Montfaucon : 422 359,00 Euros</td> </tr> <tr> <td>Commune de Montregard : 25 956,00 Euros //</td> <td>Commune de Raucoules : 8 931,00 Euros</td> </tr> <tr> <td>Commune de Riotord : 180 130,00 Euros //</td> <td>Commune de St-Bonnet-le-Froid : 22 673,00 Euros</td> </tr> <tr> <td>Commune de St-Romain-Lachalm : 80 451,00 Euros</td> <td></td> </tr> </table> <p>Validation de la modification des modalités de versement des attributions de compensation à compter de juillet 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attribution de compensation globale supérieure à 30 000 € : versement par 12^{ème} au 20 du mois (comme actuellement) ; - attribution de compensation globale inférieure à 30 000 € : versement en 2 fois : janvier et juillet (changement) – applicable au 1.7.12. 	Commune de Dunières : 633 047,00 Euros //	Commune de Montfaucon : 422 359,00 Euros	Commune de Montregard : 25 956,00 Euros //	Commune de Raucoules : 8 931,00 Euros	Commune de Riotord : 180 130,00 Euros //	Commune de St-Bonnet-le-Froid : 22 673,00 Euros	Commune de St-Romain-Lachalm : 80 451,00 Euros	
Commune de Dunières : 633 047,00 Euros //	Commune de Montfaucon : 422 359,00 Euros								
Commune de Montregard : 25 956,00 Euros //	Commune de Raucoules : 8 931,00 Euros								
Commune de Riotord : 180 130,00 Euros //	Commune de St-Bonnet-le-Froid : 22 673,00 Euros								
Commune de St-Romain-Lachalm : 80 451,00 Euros									
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u></p>	<p><u>ZONE D'ACTIVITE INTERCOMMUNAUTAIRE AULAGNY (MONTREGARD)</u> Validation de la réalisation d'une plate-forme de déchargement et d'un quai pour les camions sur la zone d'activité intercommunautaire d'Aulagny afin de permettre l'accès à la bascule de l'entreprise SRPM (coût des travaux SLTP : 18 397 € HT).</p> <p><u>INITIATIVE CREATION HAUTE-LOIRE</u> Approbation du versement d'un prêt d'honneur à l'entreprise SRPM (recyclage et revalorisation déchets inertes) à Montregard pour un montant de 3 000 €.</p>								
<p style="text-align: center;"><u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u></p>	<p>Validation des tarifs aux familles pour l'année scolaire 2012-2013 (hausse d'un euro) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o <u>Journalier</u> : Primaire : 35 €/trimestre - Collège : 49 €/trimestre pour les élèves CCPM - Collège : 55 €/trimestre pour les élèves hors CCPM - Lycée : 55 €/trimestre o <u>Pensionnaire</u> : Lycée et Collège : 83 €/trimestre 								
<p style="text-align: center;"><u>PISCINE</u></p>	<p>Approbation des tarifs de vente à la piscine applicables au 1^{er} septembre 2012 (hausse en moyenne de 5%) – ces tarifs n'avaient pas évolués depuis le 1^{er} septembre 2007.</p>								
<p style="text-align: center;"><u>OFFICE DE TOURISME</u></p>	<p>Approbation des tarifs 2012 (applicable au 1^{er} avril 2012) des produits et services vendus dans le cadre des activités de l'Office de Tourisme Intercommunal.</p>								

<p><u>SICALA</u></p>	<p><u>CONTRAT TERRITORIAL DU LIGNON – FINANCEMENT ETUDES</u> Validation du cofinancement par la CCPM des travaux du Contrat Territorial du Haut-Lignon 2012-2017 (participation CCPM sur 5 ans : 10 700 € sur un montant total de travaux de 4 800 000 €).</p>
<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE</u> Validation du principe de bénéficiaire des mises à disposition de 2 agents de la Communauté de Communes Loire Semène (administrateur SIG et technicien bâtiments) à raison de 1 jour par semaine chacun pour un coût total par mois d'environ 1 400 € (application en mai-juin 2012).</p> <p><u>REGIME INDEMNITAIRE</u> Approbation de la régularisation du régime indemnitaire du personnel de la CCPM avec effet au 1^{er} avril 2012.</p> <p><u>COUVERTURE PERSONNEL PREVOYANCE – SANTE</u> Mandat est donné Centre de Gestion 43 pour lancer une consultation groupée « prévoyance » pour le compte du personnel de la CCPM.</p>
<p><u>INFORMATISATION DES ECOLES</u></p>	<p>Présentation de la discussion intervenue le 29 mars dernier avec les écoles primaires du territoire afin de réfléchir à la mise en œuvre d'une nouvelle dotation en matériels informatiques (réalisation d'un questionnaire pour demander aux écoles de préciser leurs besoins exacts réels dans ces domaines en fonction de leurs projets pédagogiques).</p>
<p><u>QUESTIONS DIVERSES</u></p>	<p><u>COMPETENCE « ECOLES »</u> Discussion et réflexion autour de cette compétence assurée pour l'instant par les communes.</p>
	<p><u>Prochaines réunions</u> : Bureau : à déterminer (CCPM) Conseil Communautaire : à déterminer (Riotord)</p>